

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** HARZENTFERNER
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Produit de nettoyage
Uniquement pour manipulation adéquate.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
BUCHER AG LANGENTHAL
MOTOREX-Schmiertechnik
Bern-Zürich-Strasse 31
CH-4901 Langenthal
Telefon +41 (0)62 919 75 75
- **Représentatif unique en UE:**
MOTOREX Deutschland AG, Bismarckstrasse 28, D-69198 Schriesheim
- **Service chargé des renseignements:** msds@motorex.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Centre d'informations toxicologiques, CH-8028 Zurich
info@toxi.ch
Tél. +41 (0)44 251 51 51 ou CH - numéro d'urgence 145

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H312

Nocif par contact cutané.

Acute Tox. 4 H332

Nocif par inhalation.

STOT SE 3 H335-H336

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



C; Corrosif

R35: Provoque de graves brûlures.



Xn; Nocif

R20/21/22: Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 1)

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



C Corrosif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-aminoéthanol

· **Phrases R:**

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

35 Provoque de graves brûlures.

· **Phrases S:**

1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 141-43-5 EINECS: 205-483-3	2-aminoéthanol ☠ C R34; ☠ Xn R20/21/22 ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	25-50%
CAS: 9043-30-5 NLP: 500-027-2	Alkohol C13-iso, ethoxyliert ☠ Xn R22; ☠ Xi R41 ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	3-8%

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 2)

CAS: 68411-30-3	Benzolsulfonsäure, C 10-13-Alkylderivate, Natriumsalze	3-8%
EINECS: 270-115-0	Xi R38-41	
	Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315	

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours
· Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· Indications destinées au médecin:
· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Conseils aux pompiers
· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

· Autres indications Vu sa forte proportion en eau, le produit est ininflammable.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 3)

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Eviter la congélation.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

141-43-5 2-aminoéthanol

VME	Valeur momentanée: 7,6 mg/m ³ , 3 ppm Valeur à long terme: 2,5 mg/m ³ , 1 ppm risque de pénétration percutanée
-----	--

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 4)

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	jaune fluorescent
· Odeur:	Aminée
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH à 20°C:	13,5 (DIN 51369)
-------------------------------	------------------

- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· Point d'éclair	Non applicable.
-------------------------	-----------------

· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
---	-----------------

· Température d'inflammation:	385°C (DIN 51794)
--------------------------------------	-------------------

· Température de décomposition:	Non déterminé.
--	----------------

· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
-----------------------------	--

· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
------------------------------	--------------------------------

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 5)

· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20°C:	23 hPa
· Densité à 20°C:	1,033 g/cm ³ (ASTM D 4052)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	<4 mm ² /s @ 40 °C (DIN 51562-1)
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	49,3 %
Eau:	37,0 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Ammoniac

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
141-43-5 2-aminoéthanol

Oral	LD50	2050 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	1000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement corrosif.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 6)

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Biodégradabilité (OECD 302 B): >90 %
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Auto-classification selon VwVwS, 17.05.1999): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- | |
|---|
| · Catalogue européen des déchets |
| 07 06 01* eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses |
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 - **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-------------------------------|
| · No ONU | |
| · ADR, IMDG, IATA | UN2491 |
| · Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR | 2491 ETHANOLAMINE EN SOLUTION |
| · IMDG, IATA | ETHANOLAMINE SOLUTION |

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 7)

- **Classe(s) de danger pour le transport**

- **ADR**



- **Classe** 8 Matières corrosives.
- **Étiquette** 8

- **IMDG, IATA**



- **Class** 8 Corrosive substances.
- **Label** 8

- **Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA**

III

- **Dangers pour l'environnement:**
- **Marine Pollutant:**

Non

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Matières corrosives.

- **Indice Kemler:**

80

- **No EMS:**

F-A,S-B

- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- **Indications complémentaires de transport:**

- **ADR**

- **Quantités limitées (LQ)**

5L

- **"Règlement type" de l'ONU:**

UN2491, ETHANOLAMINE EN SOLUTION, 8, III

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



C Corrosif

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.10.2012

Numéro de version 1

Révision: 15.10.2012

Nom du produit: HARZENTFERNER

(suite de la page 8)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-aminoéthanol

· **Phrases R:**

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

35 Provoque de graves brûlures.

· **Phrases S:**

1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

· **Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

· **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit

FR